

ALSTOM

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 OCTOBRE 2020

Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte

L'Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires s'est tenue à huis clos au siège social d'ALSTOM, 48 rue Albert Dhalenne, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, le 29 octobre 2020 à 14h sous la présidence de M. Henri Poupart-Lafarge.

L'Assemblée générale réunissait des actionnaires représentant 156 038 942 actions, soit 68,77% du nombre total d'actions, et 189 249 918 droits de vote.

Nombre total d'actions	226 884 499
Nombre total de droits de vote	261 736 357
Nombre d'actionnaires représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 5 123 Partie extraordinaire : 5 123
Nombre d'actions détenues par les actionnaires représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 156 038 942 Partie extraordinaire : 156 038 942
Nombre de droits de vote des actionnaires représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 189 249 918 Partie extraordinaire : 189 249 918

Détail des votes par résolution

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention *	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Nomination de Caisse de dépôt et placement du Québec, représentée par Mme Kim Thomassin, en qualité d'administrateur						
	Adoptée	185 774 164	99,58%	775 965	0,42%	2 699 789	1,43%
2	Nomination de M. Serge Godin en qualité d'administrateur						
	Adoptée	184 178 498	98,68%	2 472 023	1,32%	2 599 397	1,37%
3	Approbation de la modification de la politique de rémunération du Président-Directeur Général						
	Adoptée	162 358 794	88,43%	21 246 868	11,57%	5 644 256	2,98%

* Le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention)

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention *	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
4	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou de l'une de ses filiales, et/ou par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	189 120 098	99,94%	116 154	0,06%	13 666	0,01%
5	Approbation de la création d'une catégorie d'actions de préférence (les « Actions de Préférence de Catégorie B ») convertibles en actions ordinaires et de la modification corrélative des statuts						
	Adoptée	188 968 750	99,87%	255 131	0,13	26 037	0,01%
6	Augmentation du capital social de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'Actions de Préférence de Catégorie B réservée à CDP Investissements Inc.						
	Adoptée	188 794 473	99,77%	439 501	0,23%	15 944	0,01%
7	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ordinaires de la Société réservée à CDP Investissements Inc., avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	188 818 793	99,78%	415 185	0,22%	15 940	0,01%
8	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ordinaires de la Société réservée à Bombardier UK Holding Limited, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	189 110 799	99,94%	122 930	0,06%	16 189	0,01%
9	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ou de valeurs mobilières réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	184 604 052	97,55%	4 629 225	2,45%	16 641	0,01%
10	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social de la Société réservée à une catégorie de bénéficiaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	185 571 087	98,06%	366 1792	1,94%	17 039	0,01%
11	Suppression des droits de vote double et modification de l'article 15 des statuts relatif aux assemblées générales						
	Adoptée	189 177 200	99,97%	48 190	0,03%	24 528	0,01%
12	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités						
	Adoptée	189 150 903	99,96%	73 838	0,04%	25 177	0,01%

* Le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention)

Information des actionnaires

L'ensemble des documents et informations devant être publiés en application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce ont été mis à disposition des actionnaires dans les délais applicables sur le site internet [www.alstom.com/Finance/Assemblées générales](http://www.alstom.com/Finance/Assemblées_générales).